

# Caserne FERGEAULT



## HISTORIQUE

discours prononcé par Monsieur le Commandant FOURCADE, le 13 Avril 1947  
à l'inauguration de la plaque commémorative en mémoire du Gendarme FERGEAULT

Le 27 juin 1944, à la suite d'un engagement entre les Forces du Maquis et la Police allemande de sûreté, dans la forêt de Saint-Sauvant, 31 soldats des F.F.I. étaient capturés et fusillés ; parmi eux se trouvait le gendarme FERGEAULT, de la brigade de *Lezay*.

La Direction de la Gendarmerie a voulu rendre un suprême hommage à sa mémoire en décidant de dénommer la caserne de Gendarmerie de LEZAY "Caserne FERGEAULT".

Né à Latillé, le 7 mai 1914, FERGEAULT, après une jeunesse studieuse, effectue deux ans de service militaire au 21<sup>o</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale. Il est nommé Caporal-Chef en 1937. En 1938, à l'âge de 24 ans, il passe dans la Garde et est affecté à Ancenis comme élève Garde, puis à la 22<sup>o</sup> Légion de la Garde Républicaine Mobile, à Drancy, dès qu'il est titularisé. Il se met au travail et est reçu à tous les examens. Il obtient en 1939, le certificat d'instruction spéciale et le brevet de Chef de Groupe, et au début de 1940, le brevet de Chef de Section. Il espère alors rejoindre une formation engagée, cependant son unité reste affectée au service du Territoire.

Après la défaite, il demande à entrer dans la Gendarmerie et obtient sa mutation dans l'Indre-et-Loire, à la brigade de Rivarennnes. Mais il désire surtout se rapprocher de son pays natal et, en juillet 1943, il est affecté à la brigade de Lezay. Une de ses premières visites est pour le Lieutenant DEBIAIS, de Saint-Sauvant, camarade de Lycée, qui s'emploie activement dans la Résistance. Il lui offre ses services et demande à être averti dès que sa présence dans les rangs F.F.I. sera utile. En attendant, il place des réfractaires et conserve la liaison.

Le débarquement allié se produit. On a bien dit à FERGEAULT qu'il pouvait rendre des services à son poste où il avait un rôle intéressant à jouer ; il veut rejoindre les F.F.I. Le Camp de Rouillé est libéré. Cette fois-ci, il veut partir, et au lendemain de cette action en faveur des internés, il se présente au Lieutenant Debiais, afin qu'un emploi, n'importe lequel, lui soit donné. Un Groupe lui est confié, et il campe dans la forêt, avec ses camarades de combat et une partie des internés libérés. Il a ainsi délibérément choisi cette vie dangereuse. L'ennemi est encore le plus fort, mais il sent que sa puissance s'effondre un peu partout

Groupe lui est confié, et il campe dans la forêt, avec ses camarades de combat et une partie des internés libérés. Il a ainsi délibérément choisi cette vie dangereuse. L'ennemi est encore le plus fort, mais il sent que sa puissance s'effondre un peu partout et pressent la défaite.

Sa rage alors se déclare, et partout en France il tue, pille, brûle. FERGEAULT sait tout cela ; il accepte ces risques, qui, hélas, vont se révéler terribles pour lui et ses compagnons.

Le 27 juin, dès l'aube, la forêt de Saint-Sauvant est cernée par de très importantes troupes ennemies qui vont bientôt entrer en contact avec le Maquis. La fusillade crépite, l'ennemi subit des pertes. Les munitions sont épuisées, le Groupe FERGEAULT est fait prisonnier. Et tous ces hommes, qui avaient respecté, eux, les lois de la guerre, puisqu'ils avaient laissé la vie aux prisonniers qu'ils gardaient sont conduits au carrefour de Vaugeton, où pendant 12 heures ils vont subir un traitement que je ne rappellerai pas, afin de ne pas raviver la douleur de leur famille.

Vous avez tous, hélas, trop lu et relu des scènes semblables.

A 18 heures 30, ils sont tous fusillés.

Ce sacrifice a été gravé dans la pierre des deux monuments qui se dressent à ce carrefour.

Sur ces monuments que les populations ont voulu élever, en témoignage de leur douleur et de leur admiration.

Aujourd'hui, nous honorons la mémoire de FERGEAULT, en inaugurant la plaque qui rappellera son sacrifice et qui rappellera aussi aux habitants de Lezay, le nom d'un bon serviteur du pays.

Nous honorons sa mémoire, car il était un soldat et la gendarmerie est fière de lui.

Mais nous demandons, lorsque la plaque sera découverte et que nous observerons une minute de silence, d'associer dans votre recueillement, en souvenir de FERGEAULT, le souvenir de ses compagnons, soldats sans uniforme, morts avec lui pour la libération du pays.

Nous assurons de toute notre sympathie, de notre dévouement et de notre profond respect les membres de la famille FERGEAULT qui assistent à cette cérémonie.

Sa mère, veuve de la guerre de 1914-18, ainsi frappée deux fois dans ses affections les plus vives.

Sa femme, touchée encore par le malheur dans la santé d'un de ses enfants et dont le courage est admirable.

Quant à son fils, que le grade de Sous-Lieutenant, conféré à notre camarade, ait pour lui la valeur d'un exemple.